

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**BENOIT CHARETTE INVITE LA POPULATION À DÉCOUVRIR LE SERVICE
ÉCOUTE ET RÉFÉRENCE DU CENTRE D'ENTRAIDE RACINE-LAVOIE**

Saint-Eustache, le 19 mars 2010 – Le député de Deux-Montagnes et porte-parole de l'opposition officielle en matière de communautés culturelles, M. Benoit Charette, a remis un chèque de 7 000\$ au Centre d'entraide Racine-Lavoie de Saint-Eustache, provenant du Fonds de soutien à l'action bénévole alloué à tous les députés de l'Assemblée nationale. Cette aide financière contribuera à appuyer la mission du Centre d'entraide, notamment le service *Écoute et référence*.

«Ce service est destiné aux personnes qui rencontrent une difficulté et qui ne savent pas où s'adresser », a expliqué le directeur général de l'organisme, M. Robert Grégoire, accompagné de Madame Claudete Leblanc, intervenante communautaire. Celle-ci a ajouté : « Nous tenons à accueillir la personne avec respect et dignité. Nous l'informons des services et activités disponibles au Centre d'entraide, entre autres : le dépannage, alimentaire ou autre, en concertation avec les comités locaux (paroisses ou organismes); vente de billets et de cartes mensuelles d'autobus à tarif réduit pour personnes à faible revenu de Saint-Eustache. Selon la situation; nous allons aussi lui parler des organismes du milieu.

Le Centre travaille avec les personnes pour qu'elles retrouvent leur équilibre et développent une certaine autonomie. Se retrouver en situation de pauvreté entraîne souvent un plus grand isolement. Il est important que la personne s'insère dans un réseau social qui peut la soutenir et lui permettre de se rendre utile. Aussi, la personne sera invitée à s'impliquer dans l'un ou l'autre projet ou activité du milieu.

En 2008-2009, nous avons recensé non moins de 1 400 visites et 2 200 appels pour *Écoute et référence*. » On peut profiter de ce service en communiquant avec le Centre d'entraide par téléphone, au 450 623-6030, ou en se présentant à ses bureaux, au 154 rue Dorion à Saint-Eustache, du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 30, et de 13 h à 16 h.

« Le Centre d'entraide est un organisme phare pour notre collectivité. Il est au coeur, avec d'autres organismes, de notre vie communautaire en étant au service des gens moins favorisés de notre milieu et auprès également de ceux vivant des difficultés temporaires. C'est pour ces raisons que je l'appuie et que j'encourage nos concitoyennes et concitoyens dans le besoin à recourir à ses services », a déclaré M. Benoit Charette.

Le Centre d'entraide Racine-Lavoie a pour mission de promouvoir l'autonomie et le développement des individus, de même que le partage et la solidarité entre les citoyens, dans la grande région de la MRC Deux-Montagnes/Mirabel (sud).

Il s'y engage :

- en assistant des personnes et des familles dans la gestion de situations économiques difficiles;
- en offrant des activités ou des services qui habilite les participants à améliorer leurs conditions de vie;
- en développant, de concert avec les organismes du milieu, des services communautaires adaptés aux besoins de la population.